



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le vendredi 15 septembre 2023

Contrat de plan État-Région 2021-2027 – volet Mobilités - pour la Bretagne La participation de l'État, revue à la hausse, passe de 189 M€ à 233 M€

Depuis la rencontre du Président de Région, Loïg Chesnais-Girard, avec la Première ministre, Elisabeth Borne, intervenue le 25 août dernier à Paris, les négociations sur le volet mobilités du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027 se sont bien poursuivies. Ces discussions se traduisent d'ores et déjà par une avancée **significative** avec la révision du montant de la participation de l'État, qui passe de 189 à 233 M€.

Conformément aux attentes exprimées par les collectivités bretonnes en réunion de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), ces crédits supplémentaires permettent notamment un rééquilibrage territorial, une réaffirmation de l'importance des « petites lignes ferroviaires » et des améliorations routières pour un volume total de projets pour la Bretagne avoisinant 680 M€.

La Conférence Territoriale d'Action Publique qui se réunira de nouveau le jeudi 21 septembre à Quimper, à l'invitation du Président de Région, et en présence du Préfet de région, Philippe Gustin, sera l'occasion de débattre de ces avancées avec l'ensemble des collectivités de Bretagne.

Les discussions se poursuivent sur le financement de la décarbonation des ports bretons et sur le modèle de financement possible pour permettre plus de mobilités partout demain en Bretagne.

L'objectif partagé est d'aboutir à un accord dans les prochaines semaines.

Les grands enjeux des mobilités pour la Bretagne, partagés par l'État, la Région et l'ensemble des collectivités bretonnes, consistent à :

- améliorer l'accès à la pointe bretonne pour assurer la cohésion et l'équilibre des territoires ;
- augmenter l'usage du train en développant les infrastructures ferroviaires pour s'inscrire dans la transition écologique ;
- répondre aux besoins de mobilités du quotidien en assurant une desserte fine et durable des territoires ;
- relever le défi du fret ferroviaire pour décarboner le transport de marchandises.

Contacts presse

Préfecture de la région Bretagne
Pôle communication interministérielle
02 21 86 20 71
pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Région Bretagne
Service presse
02 99 27 13 54
presse@bretagne.bzh
